



Question orale - 26_HQU_22 - Laurence Bassin - Double facturation du SAN sur les taxes automobiles...Combien ça coûte ?

Texte déposé :

Le budget 2026, voté avec un amendement proposant une recette de 10 millions de recettes supplémentaires concernant les taxes automobiles de notre canton.

Les fêtes de Noël passées le contribuable vaudois a le grand plaisir de recevoir sa facture du service des automobiles et de payer sa taxe avec le sourire...Facture crispante pour certains usagers qui l'ont reçue à double en plus des hausses ! Au téléphone, le répondeur du SAN se dit conscient de la problématique mais ne peut répondre et invite à payer une seule facture.

De ces faits, je me permets de poser la question suivante au Conseil d'État :

Combien va coûter au Canton l'envoi des doubles factures concernant la taxe ainsi que l'édition des informations les accompagnant ?

Conclusion :

Date de dépôt : 03.02.2026

Cosignatures :